



1^{er} Tournoi Régional de Tennis de table du TT CHARMES VINCEY.

Numéro d'homologation : 1931/2024-R.

Article 1 : Le TT Charmes Vincey organise son premier tournoi régional le dimanche 8 septembre 2024 au Complexe sportif Simonin, 6 bd Clémenceau 88130 CHARMES.

Tournoi ouvert à tous les joueurs licenciés FFFT de la région Grand Est. Le certificat médical est obligatoire, ou licence avec mention « certificat médical présenté ». En cas d'absence de ce dernier, le joueur ne sera pas autorisé à jouer. Ouverture des portes à 7h30.

Article 2 : Le tournoi se disputera sur 20 tables agréées ITTF. Les balles plastique de couleur blanche seront fournies par les joueurs.

Article 3 : Chaque participant pourra s'inscrire dans 3 tableaux maximum. Les poussins, poussines ne peuvent participer à ce tournoi.

Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits dans ce dernier est insuffisant. Les participants auront la possibilité d'être reversés dans un autre tableau du même tarif ou d'être rembourser du montant du tableau.

Article 4 : Le tournoi est régi par les règles de la FFFT, tenue vestimentaire correcte exigée. Une attention particulière sera effectuée sur le port de chaussures de sport à semelles non marquantes.

Les rencontres se dérouleront sans interruption, une buvette-barbecue sera mise à disposition pour se restaurer.

Article 5 : Toutes les rencontres se joueront en 3 sets gagnants, les 2 premiers de poule seront qualifiés pour le tour suivant, pas de repêchages possibles pour le tableau à élimination directe.

Article 6 : Le juge arbitre sera Éric Mathis, il sera assisté de membres du TT Charmes Vincey, leurs décisions seront sans appel.

Article 7 : Les inscriptions sont à faire parvenir par mail à l'adresse suivante : ttcharmes.vincey@gmail.com ou par téléphone (SMS) au 06 16 44 40 33. Fin des inscriptions le vendredi 06 septembre 2024.

Article 8 : Le tirage au sort aura lieu en public 15 minutes avant le début du tableau concerné, au complexe sportif Simonin, 6bd Clémenceau 88130 CHARMES.

Article 9 : Les inscriptions seront à régler par chèques ou espèces avant le début de la compétition, ou par virement sur le compte suivant : **FR76 1720 6002 6693 0139 8370 248** (inscription comptabilisée si virement reçu ou preuve du virement effectué avant le début de la compétition). Toute personne n'ayant pas réglé son inscription 30 minutes avant le début du tableau, ne pourra participer à ce dernier. Le paiement de l'inscription faisant office de confirmation à la participation.

Article 10 : Les différents tableaux avec horaires, dotations et montant d'inscriptions sont indiqués ci-dessous :

Tournoi Régional Dotations					
Tableaux	Montant	Horaires	Vainqueur	Finaliste	Demi-finaliste
Mixte 500 à 699	8 €	8h30	25 €	15 €	2X 10€
Mixte 500 à 899	8 €	9h30	25 €	15 €	2X 10€
Mixte 500 à 1099	8 €	10h30	30 €	20 €	2X 15€
Mixte 700 à 1299	8 €	11h30	40 €	25 €	2X 15€
Mixte 900 à 1499	8 €	8h30	50 €	30 €	2X 15€
Mixte 1100 à 1699	8 €	9h30	60 €	35 €	2X 15€
Mixte 1300 à 2000	8 €	10h30	80 €	40 €	2X 20€
Mixte TC	10 €	13h	110 €	50 €	2X 25€
TC Dames	8 €	12h	50 €	30 €	2X 10€

DOTATIONS : 1000€ uniquement en numéraire

Article 11 : Le TT Charmes Vincey décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.



Avec le soutien de la ville de Charmes